



Photo : GENOE-URCO

La race bovine Parthenaise

PRESENTATION

Le nom de "Parthenaise" a été retenu par Eugène Gayot pour qualifier la composante principale d'une vaste population à robe fauve, appelée Poitevine (ou par Sanson : "du bassin de la Loire"), qui peuplait, depuis des temps immémoriaux, les départements du centre et de l'ouest atlantique, de la Loire à la Gironde, faisant ainsi pendant à la non moins vaste population blonde ou froment, dite aussi Comtoise, qui peuplait, elle, tout l'est de la France, de l'Alsace au Dauphiné. *"Il nous a semblé que Parthenay et ses environs étaient le foyer principal de la race, son berceau proprement dit, et que, de là, elle s'était répandue dans les directions diverses où elle vit encore, mais que ses démembrements les mieux caractérisés, tout en prenant un autre nom, ne devaient pas faire oublier celui du type d'où ils sont sortis"* (E. Gayot, 1860). Ainsi la race Parthenaise a pu indifféremment désigner la partie ou le tout. Nous décrivons rapidement dans cette fiche la Parthenaise en tant que partie, le tout étant/était constitué aussi de : la Nantaise, la Maraîchine, la Marchoise, et la Berrichonne.

Si Eugène Gayot désigne le Bocage Vendéen comme étant la contrée où se trouvait le bétail le plus distingué et le plus fin, il reconnaît que, *"ce n'est pas dans cette riche contrée, dans ce foyer si pur, qu'il faut chercher le point le plus actif de la production et le centre du plus grand commerce d'élèves ; c'est plutôt dans l'arrondissement de Parthenay, des Deux-Sèvres"*. Pendant tout le 19^{ème} siècle la race a été essentiellement utilisée pour le travail dans sa région d'origine mais aussi dans le Saintonge, le Haut Poitou et la Touraine où les bœufs, très appréciés, étaient appelés "bœufs de Gâtine". Ils finissaient leurs jours en général dans la région de Cholet où ils étaient engraisés pour le marché parisien principalement d'où la dénomination qui leur était donnée de "bœufs choletais".

A la fin du 19^{ème} siècle certains changements commencent à bousculer l'ordre des choses. La race Durham s'implante en Anjou et en Mayenne et la population dite Durham-Mancelle pénètre, par le nord, dans le Bocage où elle est recherchée pour sa plus grande précocité. La Durham, croisée avec la race Normande, forme une population dite aussi "Maraîchine" dans le Marais Breton (d'où parfois des confusions avec la Maraîchine poitevine), créant ainsi une zone tampon entre la Maraîchine (du groupe Poitevin) du sud Vendée et la Nantaise. Enfin à-peu-près à la même époque, la crise du phylloxéra entraîne l'arrachage des vignes qui sont alors remplacées par des prairies (L. Giraudeau, 1990). Des laiteries coopératives voient le jour et encouragent la sélection laitière des vaches Parthenaises et Maraîchines dont elles reconnaissent la qualité du lait pour la fabrication d'un beurre qui deviendra vite réputé sous le nom de "Charentes-Poitou"; mais c'est aussi la porte ouverte à d'autres laitières. Dans le même temps, la Charolaise, race d'herbage, rustique et s'engraissant bien, bénéficiant d'un marché et d'une réputation favorables, s'installe durablement en Vendée et en Deux Sèvres.

Le Herd-Book Parthenais fut créé en 1894 pour l'inscription des animaux des Deux Sèvres et de la Vienne, les départements de Vendée et de Loire Atlantique ayant leurs sections indépendantes. Au fil du temps la population Parthenaise ne cesse de diminuer. Elle perd progressivement ses débouchés comme animal de travail et peine à contenir les races Normande puis Frisonne –arrivées comme laitières- et les races Maine Anjou et surtout Charolaise jugées plus modernes et plus adaptées pour la production de viande. Après la guerre la race occupe encore certaines positions fortes en Gâtine (79), son bastion, et en Vendée, mais elle est sur la défensive.

Dès 1949, des coopératives sont constituées en Vendée (CAIA Sud, CAIA Nord, ABPV) et dans les Deux Sèvres (CAIA des Deux Sèvres) pour la mise en œuvre de l'insémination artificielle. S'il est relativement facile de se procurer des taureaux Normands et Charolais, les conditions d'agrément ministériels en vigueur, à l'époque, pour l'utilisation de taureaux à des fins d'insémination artificielles, sont tellement draconiennes, qu'elles s'avèrent complètement inadéquates aux possibilités d'une race comme la Parthenaise qui n'avait quasiment pas d'animaux inscrits et contrôlés. Seul les élevages Guinard, de Verruyes et Papet, de St Georges de Noisne (79) répondaient aux conditions exigées par le Ministère (M. Egron, 1996). Ainsi les souches vendéennes, plus laitières, furent éliminées de l'insémination avec d'excellentes souches des Deux Sèvres. Déjà en retard sur la Normande pour la production laitière, la Parthenaise se vit définitivement distancée. A la même époque, l'habitude, aussi, s'était installée de pratiquer le croisement industriel avec des taureaux Charolais. Dans le même temps de bons troupeaux étaient concernés par des mesures d'abattage suite à l'éradication de la tuberculose et le renouvellement des femelles devenait de plus en plus difficile.

Les dirigeants du Herd-book ne pouvaient plus que constater, alors, que la poursuite de la production laitière, s'inscrivant dans l'objectif affiché de mixité de la race n'était plus tenable.

C'est dans ce contexte que des hommes nouveaux au sein de la race : M. Poupinot, directeur de l'EDE des Deux Sèvres et du Herd-Book depuis 1968 et Michel Grangeré, directeur de la CAIA de St Symphorien (79) depuis 1970 entament une réflexion et un tour de table sur l'avenir de la Parthenaise.

ACTIONS DE CONSERVATION

Dès 1971, il est décidé de mettre en place un programme de sélection sur les aptitudes bouchères. Ce programme est conduit par la CAIA à partir de 1973 ; puis ce sera l'URCO et enfin Génoé. Il consiste essentiellement à faire des accouplements raisonnés, à choisir des veaux sur performance propre, à réaliser un contrôle individuel en station et un contrôle de descendance en ferme. Très vite des taureaux comme JOLI-CŒUR, né en 1974, ou MAGICIEN, né en 1976, marqueront de leur empreinte cette nouvelle orientation. En 1983 le programme est modifié dans sa réalisation mais pas dans ses objectifs vers plus de muscle et de conformation. Des taureaux adultes sont repérés en fonction de leur ascendance, de leurs performances en ferme, voire de leur descendance, puis testés sur l'ensemble de la population sur une base de 300 doses par taureau. En 1980 une station de contrôle individuel et d'élevage de taureaux pour la monte naturelle et l'insémination animale est créée au Lycée Agricole de Melle (79). Cette station accueille maintenant, successivement, par an, deux bandes de 40 à 45 taurillons parmi lesquels quatre ou cinq sont choisis pour le testage en ferme. Un taureau est également choisi chaque année hors station sur ses performances IBOVAL.

Le 18 janvier 2000, les représentants des deux populations : Parthenaise (nouvelle) et Maraîchine (nouvelle), se sont rencontrés au siège de l'UNSPRA Parthenaise pour clarifier la situation entre les deux groupes et il a été convenu que c'était bien le taureau JOLI-CŒUR qui en fixait la limite. Les taureaux nés avant JOLI-CŒUR, dont il restait des stocks de semence, pouvaient être utilisés dans le cadre du programme Maraîchin tandis que JOLI CŒUR et les taureaux collectés après lui, ont été pleinement revendiqués par les représentants de la race Parthenaise.

En 2004, François Ménissier, de l'INRA, réalise dans le cadre d'une étude dite INOVMH, financée par le Ministère de l'Agriculture, des enquêtes sur la localisation, la fréquence et la nature des différentes mutations du gène mh d'hypertrophie musculaire induisant le caractère dit "cular" dans différentes races bovines. Tous les taureaux du programme Parthenais nés après JOLI-CŒUR dont JOLI-CŒUR lui même, sauf deux (qui n'ont pas été agréés), se sont avérés être porteurs homozygotes, mh/mh, du gène cular. C'était donc de vrais culars. Par contre les taureaux Parthenais du programme Maraîchins se sont tous trouvés non porteurs ou porteurs hétérozygotes. La race Parthenaise s'était, en quelque sorte, dédoublée, en deux populations indépendantes et divergentes dont on peut considérer que la race mère est aujourd'hui représentée par la Maraîchine, même si, celle-ci, a été constituée à partir de souches plutôt d'origine vendéennes. Ainsi, la Maraîchine, Parthenaise ancienne ou vendéenne, est à la Parthenaise actuelle -issue d'une "rupture génétique"- en quelque sorte, ce qu'est la Bleue du Nord ou Blanc Bleu Belge mixte à la Blanc Bleu Belge cularde, dite viandeuse.

A partir du début des années soixante-dix, la chute des effectifs a commencé à être enrayée. Dans les années quatre-vingt les effectifs de vaches contrôlées ont plus que doublé (2 212 en 1988). Enfin à partir de 1990 le nombre d'élevages et de femelles reproductrices n'a pas cessé d'augmenter chaque année. De 7 000 femelles reproductrices recensées en 1990, on est passé à 33 000 en 2008 dont 14 664 contrôlées dans 388 troupeaux.

Dans le même temps l'image de la race s'est complètement transformée. La Parthenaise est perçue aujourd'hui comme une race moderne, à hauts rendements, productrice d'une viande haut de gamme, de grande qualité. Le prix des animaux, qu'ils soient reproducteurs ou de rente se maintient à un niveau élevé.

PERSPECTIVES

Ainsi la race Parthenaise s'est redéployée, depuis près de quarante ans, à partir d'une situation jugée critique à l'époque, en changeant complètement de nature, d'aspect et de fonction. C'est aujourd'hui une race à viande spécialisée qui a pleinement droit de cité et qui revendique haut et fort les avantages de sa "cularité" (un rendement important en viande de qualité), sans les excès de la Blanc Bleu (le recours contenu à la césarienne).

Cependant le type Parthenais traditionnel, condamné, incarnant toute la complexité génétique d'un modèle d'animal façonné par l'histoire a miraculeusement et heureusement survécu, moins la traite, dans un modèle d'élevage plus extensif, à base de pâturage, en s'incarnant dans le programme Maraîchin, qui, semble, lui aussi, conquérir de nouveaux adeptes. C'est un scénario réjouissant, nécessaire, qui n'était pas prévu au départ mais qui nous enseigne que parfois, et heureusement, l'inattendu arrive.

OS Parthenaise

Maison de l'Agriculture, BP 80004, 79231 Prahecq cédex.
Tél : 05 49 77 15 76 . Fax : 05 49 77 15 76
sandrine.matra@parthenaise.fr / www.parthenaise.fr

GENOE-site de Rouillon (ES)

La Futaie, 72700 Rouillon.
Tél : 02 43 52 19 19 . Fax : 02 43 23 74 27
a.chevallier@genoe.fr



Photo : GENOE-URCO